

## 10<sup>ème</sup> mois de bourse

---

1- La CPU se félicite de l'annonce par le Président de la République mardi 29 septembre de la création d'un 10<sup>ème</sup> mois de bourse qui témoigne d'une ouverture positive en faveur d'un soutien renforcé aux étudiants boursiers ; la CPU avait soutenu cette proposition dans le cadre du chantier « vie étudiante » de Valérie Pécresse, réuni au printemps dernier.

2- Elle salue l'effort financier important que représente ce 10<sup>ème</sup> mois de bourse, qui viendra s'ajouter au budget consacré à l'enseignement supérieur. Il s'agit d'une étape essentielle et notable de la réforme de notre système de bourses sur critères sociaux qui doit à terme permettre un soutien financier plus juste à l'ensemble de la population étudiante, en particulier aux étudiants issus des classes moyennes.

3- Il est en effet normal que le calendrier du versement des bourses s'adapte au rythme de travail et de vie des étudiants et à une organisation de l'année universitaire qui mobilise nos étudiants durant au moins 10 mois par an, en incluant des périodes d'orientation ou d'accueil, d'enseignement, de tutorat pédagogique, d'accompagnement, d'examens, de révisions, de stage, de mobilité internationale et développés notamment dans le cadre du plan licence. Il est d'ailleurs à noter que les Crous intègrent ce calendrier en organisant la perception des loyers des chambres universitaires sur 10 mois.

4- Par delà la revalorisation des plafonds d'attribution et des montants, la CPU soutient l'idée d'ouvrir une réflexion sur les effets de seuil qui pénalisent fortement les étudiants issus des classes moyennes, en s'appuyant notamment sur les propositions formulées par les organisations représentatives des étudiants. Les présidents d'université affirment en outre leur volonté de participer à une réflexion plus large sur les conditions de l'autonomie des étudiants.